

brissées en dedans et en dehors, de sorte que la chaleur ne peut y pénétrer durant le jour. La bâtisse est surmontée par un beau toit en pavillon; une cave haute de 8 pieds et entourée d'un bon et épais mur en pierre, et qui pourrait servir de glacière au besoin, sert à conserver fraîchement la crème, le beurre et même les viandes: un solide escalier conduit du plancher de la laiterie au fonds de cette cave. Le lait est placé dans la laiterie en été; mais en automne et en hiver il est conservé dans un appartement de la cave de la maison, spécialement destiné à cette fin.

Le terrain adjacent à la maison forme environ trois arpents. Le verger occupe un arpent, qui pour le présent, est cultivé entre les arbres comme jardin potager. Les deux tiers d'un arpent sont laissés en gazon, et entourés d'une petite terrasse plantée en pommiers. Cette terrasse est destinée à recevoir 40 ruches que M. X se propose de cultiver au printemps: il en a déjà huit, de trois qu'il avait ce printemps. M. X. prétend que tout cultivateur devrait avoir son rucher, et qu'en négligeant l'apiculture, nous laissons languir une source féconde de richesse et de confort pour le pays. Je pense qu'il a pleinement raison. Une autre partie du terrain est destinée au futur jardin potager; car du moment que les pommiers seront poussés, au point que les branches se toucheront, on ne cultivera plus entre leurs rangs. Ce jardin est actuellement en culture en une rotation de carottes, betteraves, fèves et blé d'inde. Le parterre touche à la maison, et occupe environ quatre perches on superficie.

Tout le terrain est entouré et complètement abrité, surtout depuis le nord à l'ouest, par des arbres, en grande partie de ceux qui ne perdent jamais leur verdure: tels que le pin, le sapin, l'épinette et le cèdre. Du côté du sud, j'ai remarqué des pruniers, et des noyers, qui, bien que plantés depuis peu par M. X, lui permettent déjà de casser des noix avec ses enfants durant les soirées d'hiver.

PROGRES.

(A continuer.)

Nous demandons pardon à notre estimable correspondant *Progrès* d'être forcés, vu le manque d'espace, de remettre la suite de sa lettre au prochain numéro.

GLACIERES:

Messieurs les rédacteurs du *Journal d'Agriculture*,

Je suis loin d'avoir les capacités que vous me supposez. Cependant, pour faire preuve de bonne volonté, je consens volontiers à vous transmettre de temps à autres, quelques observations sur les sujets que je croirai de nature à intéresser vos lecteurs. Cette fois-ci, je dirai un mot des glaciers.

Bien souvent dans le cours de l'été, on entend les gens exprimer le regret de n'avoir point de glaciers. Je crois pourtant qu'à peu près tout le monde pourrait se donner cette commodité. Et cela, à très peu de frais. Voici un mode de construire les glaciers, très facile, et nullement dispendieux.

On fait une petite charpente, qu'on entoure d'un lambris double, de manière à laisser 18 pouces environ entre les deux lambris. On remplit ce vide de paille foulée; puis, on fait le plancher de haut avec des planches ou des croûtes un peu éloignées les unes des autres, de manière à laisser passer l'air entre chaque morceau de bois. Sur ce plancher, on place deux pieds de paille. La couverture doit être double, et on laisse entre les deux, un vide d'à peu près un pied; celle de dessus doit être en paille.

Le plancher ainsi disjoint sert de ventilateur. La paille éponge l'humidité d'une manière surprenante. Les fanis couverts en paille n'ont jamais de frimas, pendant que ceux couverts en bois, en sont souvent remplis.

La neige foulée remplace avantageusement la glace, et se conserve bien. On en a fait l'expérience il y a quelques années à St. Jean, puis à Belœil, et l'hiver dernier à St. Hilaire, à la Trasserie. Toutes les porcelaines qui ont fait cette expérience, en ont été très satisfaites, et ont trouvé que ce système était le moins dispendieux.

Je ne permets d'engager formellement les cultivateurs à adopter un mode de glaciers si peu coûteux, qu'ils trouveraient si bien en été, quand il s'agirait de conserver leur viande, leur beurre, et mille autres choses qui ont besoin d'être à la fraîche.

Permettez-moi, Messieurs, avant de terminer, de vous féliciter d'avoir entrepris de travailler au progrès de l'agriculture dans notre pays; c'est une belle œuvre, une œuvre toute nationale. Il faut espérer que vos efforts seront couronnés de succès.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec considération, votre obéissant serviteur,

A. VANDANDAIGUE.

Belœil, 26 novembre 1869.

APICULTURE.

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

Visite au Rucher de M. Thos. Valiquet, Apiculteur à St. Hilaire, [Rouville]

[Suite.]

« L'objet que j'ai eu en vue en construisant la ruche dont je donne ici la description est de procurer aux agriculteurs une ruche très économique, d'un maniement facile, et qui néanmoins, possède tous les avantages importants des ruches plus compliquées et plus coûteuses. Ma ruche consiste d'abord en un plateau d'une planche de cinq quarts de pouce d'épaisseur, ayant 28 pouces de long sur 18 pouces de large. Deux traverses de bois de cèdre de 2 pouces carrés, sont clouées à chacun des bouts de ce plateau et servent à l'élever de terre. Une ouverture est pratiquée au milieu du plateau afin de donner une ventilation dans les jours de chaleur. Cette ouverture est recouverte d'une toile métallique et d'une planchette en coulisse qui permet de fermer l'ouverture complètement, ou de l'ouvrir plus ou moins de manière à régulariser la ventilation.

« L'avantage de ce ventilateur est d'empêcher le ramollissement de la cire et la chute des gâteaux, dans les jours de grandes chaleurs, surtout lorsque le soleil darde ses rayons sur les ruches. Lorsque la température est élevée à l'intérieur de la ruche, les abeilles sortent en groupes et demeurent voisines autour de l'entrée de la ruche; ceci n'a pas lieu dans les ruches que j'ai munies de mon ventilateur. Un renforcement de 2½ pouces de large sur ¾ de pouce de profondeur, fait dans la longueur du plateau jusqu'au ventilateur sert d'entrée aux abeilles.

« Sur le plateau, se trouve placé le corps de la ruche, qui est en forme de cylindre fait de paille tordue, ouvert par le haut et le bas, et d'une épaisseur de deux pouces. La forme ronde est la plus simple et la plus économique. L'intérieur de la ruche est de 15 pouces environ de diamètre sur 12 pouces de hauteur, donnant au corps de la ruche une capacité d'environ deux mille pouces cubes. Je trouve cette grandeur convenable. L'emploi de la paille pour le corps de la ruche est très ancien; mais l'usage en avait été abandonné pour des ruches de bois, qui permettaient l'introduction de plusieurs appareils tels que cadres, boîtes, etc., possédant des avantages spéciaux. Je reviens à l'emploi de la paille pour plusieurs raisons importantes, tout en introduisant des traits particuliers qu'on ne rencontrait que dans des ruches compliquées et coûteuses.

« Dans notre pays, la rigueur du climat durant l'hiver ne permet pas de laisser les ruches au dehors lorsqu'elles sont en bois,